

Journées Européennes des Métiers d'Art®

Du 7 au 12 avril 2026

CŒURS À L'OUVRAGE



APPEL À CANDIDATURE JEMA 2026

11 & 12 AVRIL 2026 | HÔTEL GROSLOT

2 place de l'Etape - ORLEANS



Dans le cadre des JEMA, la CMA Centre-Val de Loire organise le samedi 11 et dimanche 12 avril 2026 une exposition des savoir-faire des artisans d'art au sein de l'Hôtel Groslot situé place de l'Etape au cœur d'Orléans.

Cette exposition est ouverte au public de 10h à 19h le samedi et de 10h à 18h le dimanche.

Candidatez avant le mercredi **28 janvier 2026** ! Pour ce faire, je vous invite à me retourner ce document dûment rempli par mail à cberthier@cma-cvl.fr avec 3 visuels de vos réalisations.

A noter qu'une participation financière de **20 €** vous sera demandée (suite à la sélection des participants).

Une initiative



*

avec le soutien financier



IDENTITE

Contact :

Raison sociale :

Activité :

Numéro SIRET :

Statut* : Artisan (répertoire des métiers) Artiste-auteur (MDA) Profession libérale (Urssaf)
• Joindre un justificatif d'immatriculation de moins de 3 mois

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Site Internet :

Réseaux Sociaux :

ASPECTS LOGISTIQUE

Le lieu est historique en conséquence l'accès au réseau électrique est plus que contraint. Dans le cadre de votre venue avez-vous véritablement besoin d'une prise. La Mairie préconise donc des éclairages sur batterie plutôt que sur le réseau.

Avez-vous des besoins électriques pour la lumière ?

- Oui, combien ?
 Non

Pour un ordinateur

- Oui
 Non

Pour du matériel de production

- Oui, lesquels (puissance) ?
 Non

Avez-vous d'éventuelles contraintes spécifiques que vous souhaitez nous communiquer ?

/! Cette année, c'est à vous de ramener votre matériel d'exposition (tables, chaises,...), afin de vous préparer au mieux, sachez que votre espace sera d'environ 1.50m X 1.50m en fonction du nombre d'artisans présents.

Une initiative



*

avec le soutien financier



Cofinancé par
l'Union européenne



CONTRAT D'ENGAGEMENT

Lors de cette manifestation, vous vous engagez au nom de l'entreprise à respecter les conditions suivantes :

- Être bien présent le temps du week-end
- Avoir souscrit une assurance responsabilité civile « exposition »
- Respecter le règlement des JEMA en pièce jointe
- Surveiller vos pièces exposées. La CMA-Centre-Val de Loire décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation et ne pourra être tenue pour responsable,
- Faire des démonstrations ou montrer, dans un but pédagogique, les différentes étapes de fabrication,
- Accueillir le public et répondre à ses questions et être présent sur le stand

J'atteste avoir pris connaissance du présent contrat d'engagement. Je m'engage à le respecter. Dans le cas contraire, je pourrais me voir refuser l'accès à la prochaine édition des JEMA si je déposais une candidature pour les années suivantes

J'atteste avoir pris connaissance du règlement des JEMA et respecter les critères de participation de ce dernier

Date :

Lieu :

Votre Signature

Une initiative



*

avec le soutien financier



Cofinancé par
l'Union européenne

